

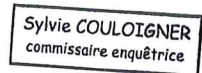
révision PLU

DURAND <durand.raphalen@wanadoo.fr>

Ven 02/07/2021 13:49

À : Dominique Pichavant <urbanisme@ploneour-lanvern.fr>

Madame la commissaire enquêteur,



Je tiens à vous faire part de mon étonnement et de ma déception sur le point suivant :

-le non respect de la loi LAURE .En effet, depuis plusieurs années de nombreux nouveaux lotissements ont été construits sur notre commune,engendrant un trafic de voitures en progression constante.Cette loi de 1996 (!) prévoit l'obligation d'aménager des itinéraires cyclables lors de la construction ou de la rénovation de chaussées. Cet accroissement de circulation rend dangereux le déplacement à vélo en sécurité pour tous : enfants et adultes, contraint les parents à conduire en voiture leurs enfants à l'école, au stade foot, à l'Espace Raphalen. Bref,à toutes leurs activités. L'éducation citoyenne des plus jeunes à une préservation de l'environnement et de la qualité de l'air ne pourra pas être efficace si en amont nos responsables ne permettent pas l'évolution aujourd'hui obligatoire de nos modes de déplacement.

Espérant être entendue, je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma remarque.

Cordialement

Christel Durand